

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7253 SÉANCE DU 6 décembre 2021

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**REMPLACEMENT DE LA LOI DE LA NATION HURONNE-WENDAT
CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DE SITES ET DE CONSTRUCTIONS À DES
FINS D'ACTIVITÉS COUTUMIÈRES SUR LE NIONWENTSÏO**

Attendu que le 23 mars 2009, le Conseil de la Nation huronne-wendat (ci-après le « CNHW ») a adopté la *Loi de la Nation huronne-wendat concernant l'aménagement de sites et de constructions en milieu forestier à des fins d'activités coutumières sur le Nionwentsïo* (ci-après la « Loi de 2009 »);

Attendu que la Loi de 2009 a été modifiée par la résolution #6265 du 27 juin 2011;

Attendu que le CNHW a pris la décision de mettre à jour la Loi de 2009, notamment afin de permettre à un plus grand nombre d'Hurons-Wendat de pratiquer leurs activités traditionnelles sur le territoire.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial William Romain, **appuyé** par le Chef familial Stéphane B. Picard, et **résolu:**

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 7 décembre 2021 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7253 SÉANCE DU 6 décembre 2021

**REMPLACEMENT DE LA LOI DE LA NATION HURONNE-WENDAT
CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DE SITES ET DE CONSTRUCTIONS À
DES FINS D'ACTIVITÉS COUTUMIÈRES SUR LE NIONWENTSIO**

- **D'adopter** la Loi ci-jointe;
- **De décréter** que cette Loi abroge et remplace *la Loi de la Nation huronne-wendat concernant l'aménagement de sites et de constructions à des fins d'activités coutumières sur le Nionwentsio* du 13 juin 2011, adoptée par la résolution #6265 du 27 juin 2011 et, pour plus de sûreté, abroge et remplace la Loi de 2009;
- **De décréter** que la résolution #6265 du 27 juin 2011 est abrogée.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 7 décembre 2021 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND